

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00946

Numéro SIREN : 450 670 880

Nom ou dénomination : KOYTCHA IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2023 sous le numéro de dépôt B2023/000662

Bilan Passif

Certifié conforme

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 850	9 850
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	134 000	134 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	985	985
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	859 297	433 224
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 004 132	578 059
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 559 686	1 073 344
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 054 516	1 035 874
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 777	49 909
Dettes fiscales et sociales	75 351	70 075
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	108 047	32 985
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 891 377	2 262 186
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 895 508	2 840 246
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 410 287	1 128 791
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 481 090	1 133 395
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	16 346	15 759	587	1 120
Fonds commercial (1)	51 488		51 488	51 488
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	85 000		85 000	85 000
Constructions	226 369	20 208	206 162	217 857
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	65 497	50 059	15 438	15 886
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 587 790		2 587 790	1 621 890
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	533		533	533
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 033 023	86 026	2 946 997	1 993 775
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 425		5 425	7 053
Créances				
Clients et comptes rattachés	160 793		160 793	266 873
Autres créances	433 284		433 284	357 500
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	310 726		310 726	188 748
Charges constatées d'avance (3)	38 283		38 283	26 297
TOTAL ACTIF CIRCULANT	948 511		948 511	846 471
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 981 534	86 026	3 895 508	2 840 246
(1) Dont droit au ball				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SARL KOYTCHA IMMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 3 895 508 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 859 297 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 10
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif Immobilisé

Tableau des Immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	51 488			51 488
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 346			16 346
Immobilisations incorporelles	67 834			67 834
- Terrains	85 000			85 000
- Constructions sur sol propre	226 369			226 369
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	22 404			22 404
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 165	4 928		43 093
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	371 939	4 928		376 866
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 621 890	968 350	2 450	2 587 790
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	533			533
Immobilisations financières	1 622 423	968 350	2 450	2 588 323
ACTIF IMMOBILISE	2 062 195	973 278	2 450	3 033 023

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 928	968 350	973 278
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 928	968 350	973 278
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 450	2 450
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			2 450	2 450

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2022
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	51 488
Total	51 488

Le fonds commercial est constitué de l'apport réalisé par la société absorbée lors de la fusion ayant eu effet au 1er janvier 2019.

Notes sur le bilan

Amortissements des Immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 225	534		15 759
Immobilisations incorporelles	15 225	534		15 759
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	8 512	11 696		20 208
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	19 982	521		20 503
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 701	4 855		29 556
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	53 195	17 072		70 267
ACTIF IMMOBILISE	68 420	17 605		86 026

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 632 893 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	533		533
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	160 793	160 793	
Autres	433 284	433 284	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	38 283	38 283	
Total	632 893	632 360	533
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 850,00 EURO décomposé en 197 titres d'une valeur nominale de 50,00 EURO.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 891 377 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 559 686	149 400	517 490	892 797
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	69 970	69 970		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 777	93 777		
Dettes fiscales et sociales	75 351	75 351		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 092 592	1 092 592		
Produits constatés d'avance				
Total	2 891 377	1 481 090	517 490	892 797
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	560 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	133 566			
(**) Dont envers les associés	984 546			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 EURO.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp	5 425
Int.courus s/emprunts	575
Sci 3k	199 512
Prov congés payés	24 990
Prov ch soc s/congés payés	5 976
Formation continue	421
Taxe apprentissage	1 644
Etat charges à payer	3 933
Total	242 476

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	38 283		
Total	38 283		

KOYTCHA IMMO
Société à responsabilité limitée
au capital de 9 850 euros
Siège social : 45 Rue Alexis de Villeneuve
97400 SAINT DENIS
450 670 880 RCS SAINT DENIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 décembre 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 859 297 euros de la manière suivante :

❖ **Origine**

Bénéfice de l'exercice	859 297 euros
------------------------	---------------

❖ **Affectation**

A titre de dividendes aux associés	859 297 euros
Soit 4 361,91 euros par part	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 859 297 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société se décomposent comme suit :

Capital	:	9 850 euros
Prime de fusion	:	134 000 euros
Réserve légale	:	985 euros

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense

doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 433 224,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2021	433 224 €	NEANT	NEANT
30/06/2020	258 646 €	NEANT	NEANT
30/06/2019	381 778 €	NEANT	NEANT

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 décembre 2022

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Monsieur Salim KOYTCHA

Gérant

